



Recommandation

		Numéro de dossier :	1022280073
Unité administrative responsable	Développement économique et développement urbain , Direction du développement urbain , Division de la réglementation		
Niveau décisionnel	Conseil municipal	Au plus tard le	2002-09-23
Sommet	-		
Projet	-		
Objet	Modifier le plan d'urbanisme applicable au territoire de l'arrondissement Saint-Laurent afin de changer l'affectation commerciale des propriétés situées aux 1020, rue Saint-Germain et 1045, boulevard de la Côte-Vertu		

Adopter un projet de règlement modifiant le règlement numéro 1050 sur le plan d'urbanisme applicable au territoire de l'arrondissement Saint-Laurent de manière à changer l'affectation commerciale des propriétés situées aux 1020, rue Saint-Germain et 1045, boulevard de la Côte-Vertu.

Soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 83 (annexe 1) de la Charte de la Ville.

Déléguer à la greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Signataire :

Cameron CHARLEBOIS

Directeur général adjoint
Développement économique et développement urbain , Bureau du directeur général adjoint

Numéro de dossier :1022280073